

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article481>

Grève à l'hotel Fort-Royal : la Réjyon ka manti ba pèp Gwadeloup !

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 10 juillet 2007

Mis à jour le : lundi 28 juillet 2008

UGTG.org

L'Exécutif Régional n'est pas à son coup d'essai. Plusieurs fois pour couvrir ses errements, elle déforme la vérité. Le Peuple ne se laisse plus prendre à ses mensonges.

Après :

- Le mirage des retombées sur la Route du Rhum, l'ex-Méridien fermé, plus grave, les patrons d'hôtel refusent toutes augmentations dans les structures de moins de 20 salariés, là où il y a le plus de personnel ;
- Les 10.000 emplois à créer, 3 ans après 60.000 chômeurs sont toujours sur le tapis !
- Avoir déclaré que les Présidents de l'AFPA et de la Chambre des Métiers avaient raison, l'une a été condamnée par le Tribunal, l'autre à appliquer les titularisations qui étaient soi-disant illégales ;
- Avoir annoncé dans la presse au mois de Février 2007 que la reprise des salariés de l'Hôtel Fort Royal est illégale, la Région aujourd'hui joue les facilitateurs pour leur réintégration au sein de la Société LANGLEY qui exploite l'hôtel

Plus fort, la Région a même annoncé le Mardi 03 Juillet 2007, la fin de la grève à l'Hôtel Fort Royal avec reprise du travail.

SA KI KWÈ, KWÈ...

La grève se poursuit à l'Hôtel Fort Royal et au sein de la Société SGPP. Le document qui a été signé le 03 juillet entre la Région et l'UGTG n'est qu'un RELEVÉ DE DÉCISIONS et non pas un protocole d'accord de fin de conflit : Dans ce document, la Région prend acte des engagements des parties (Groupe LANGLEY - SGPP et l'UGTG).

QUELS SONT CES ENGAGEMENTS ?

- La Société SGPP (société de sécurité) s'est engagée à recruter 4 agents, au plus tard le 30 Septembre 2007, les contrats devront être négociés le Jeudi 05 Juillet 2007. Il restera surtout à poursuivre les négociations sur les autres revendications du protocole d'accord de fin de conflit avec la SGPP ;
- La Société LANGLEY, qui exploite l'Hôtel Fort Royal, s'est engagée à recruter 1 des agents pour le 1er novembre 2007, son contrat sera négocié le Jeudi 05 Juillet 2007, de même que sa situation d'ici le 1er novembre 2007. ;
- 4 agents ayant depuis obtenu leur réintégration.

Le Peuple constate qu'il reste encore 1 agent qui n'a pas encore été réintégré et pour lequel aucune négociation n'a été engagée. Sé on papa zanfán, nou péké lagé'y.

L'UGTG déclare que la Région était obligée d'assurer le rôle de facilitateur puisqu'elle a littéralement bradé la reprise de l'Hôtel Fort Royal par la Société Suédoise LANGLEY. Contrairement aux affirmations du Président de la Région. Dans la presse, en avril 2006, lors de la signature de la Convention avec la Société LANGLEY, il a dit que "l'élément le plus important est que le Groupe LANGLEY s'engage à donner la priorité à l'emploi local et ce à tous les niveaux". Blag a mas ! **Et pour preuve !**

Le Groupe LANGLEY a refusé :

1. De poursuivre le contrat avec la Société Guadeloupéenne SGPP pour la sécurité du site, la Région a dénoncé un an avant son terme le contrat avec la Société SGPP ; la conséquence directe a été le licenciement de 10 pères de famille guadeloupéens ;

Grève à l'hotel Fort-Royal : la Réjyon ka manti ba pèp Gwadeloup !

2. Que les travaux de restauration de l'hôtel soient effectués par des artisans et des entreprises de Guadeloupe ; ceux-ci ont été écartés au profit de travailleurs Suédois.

Ce n'est qu'après que l'UGTG ait dénoncé cette situation, nou vwè on lélé, 30 gwadeloupéens sur 120 travailleurs sont présents sur le chantier maintenant.

L'UGTG reste très veillantif quant aux embauches pour l'ouverture en Décembre 2007...Fô Gwadeloupéyen travay an péyi a yo !

Manti ba pèp Gwadeloup pa ka pwospéré !

Pointe-à-Pitre le 10 juillet 2007

UGTG